

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 24 juin 2011  
(convocation du 14 juin 2011)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Quatre Juin Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie-Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. DAVID Alain à M. TOUZEAU Jean à partir de 11h20  
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe jusqu'à 10h25  
M. GELLE Thierry à Mme. BONNEFOY Christine  
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 10h05  
M. ROSSIGNOL Clément à M. JOANDET Franck à partir de 12h30  
M. BRUGERE Nicolas à M. BRON Jean-Charles  
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme. BREZILLON Anne  
M. CAZENAVE Charles à Mme. COLLET Brigitte  
Mlle COUTANCEAU Emilie à Mme. BOST Christine  
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. LACUEY Conchita  
Mme DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime à partir de 11h

M. EGRON Jean-François à M. DAVID Alain jusqu'à 11h20 et à Mme FAORO Michèle à partir de 11h20  
Mlle EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 11h  
M. MERCIER Michel à M. GUICHOUX Jacques  
M. MILLET Thierry à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre  
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane jusqu'à 10h25  
Mme PARCELIER Muriel à Mme TOUTON Elisabeth jusqu'à 11h  
M. PEREZ Jean-Michel à Mme. DIEZ Martine  
M. RAYNAL Franck à M. SOUBIRAN Claude  
M. RAYNAUD Jacques à M. RESPAUD Jacques  
M. SENE Malick à M. SOUBABERE Pierre  
Mme WALRYCK Anne à Mme DESSERTINE Laurence jusqu'à 10h

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Association Territoires et Innovation Sociale - La Fabrique à Initiatives -  
Programme d'actions 2011 - Subvention de la Communauté Urbaine -  
Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur MAURRAS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La « Fabrique à Initiatives » constitue un dispositif innovant pour la création d'entreprises dans le champ de l'économie sociale et solidaire sur la communauté urbaine de Bordeaux. L'objet de la structure consiste à accompagner l'émergence de projets répondant aux besoins du territoire - en lien avec les acteurs de la CUB : collectivités locales, entrepreneurs de l'économie sociale et solidaire, acteurs économiques – comme peut le faire un incubateur.

Ce projet a été fortement soutenu par la ville de Pessac en 2009 ; du fait du périmètre d'intervention et de la dynamique partenariale créée, la Communauté urbaine de Bordeaux a été associée dès la constitution de cette structure. Le projet a été intégré au contrat de co-développement entre la ville de Pessac et la CUB.

**1- Présentation du dispositif national « Fabrique à Initiatives », décliné en 5 expérimentations locales dont une dans l'agglomération bordelaise (Pessac)**

Fondée par de grands acteurs de l'économie sociale, avec le soutien de la Caisse des Dépôts, l'AVISE joue un rôle opérationnel essentiel pour promouvoir l'entrepreneuriat social et l'économie sociale et solidaire, favoriser l'émergence de nouveaux entrepreneurs, consolider les initiatives existantes, accompagner la création et le développement de nouvelles entreprises sociales (entreprises associatives, nouvelles coopératives, etc.), favoriser l'innovation sociale.

C'est dans ce cadre que l'AVISE est l'organisation porteuse du concept de « Fabrique à Initiatives » et de son expérimentation. Elle est garante de la marque, de sa qualité, des conditions et modalités de sa diffusion. Elle assure l'identification, le choix et la validation des sites d'expérimentation et d'implantation.

Elle assure le pilotage, l'évaluation et le suivi de l'expérimentation dans le cadre du comité de pilotage national (AVISE, CDC, Fondation MACIF, Caisses d'Épargne, Réseau

Entreprendre, représentants des sites d'expérimentation, etc.) et participe aux comités de pilotage locaux (ou aux instances de la structure dédiée lorsque c'est le cas).

En mars 2010, 5 territoires ont porté l'expérimentation « La Fabrique à Initiatives » : l'Aquitaine, la Haute-Normandie, l'Île-de-France, le Languedoc-Roussillon et la région Rhône-Alpes.

## **2- ATIS - « La Fabrique à Initiatives » sur le territoire de l'aire urbaine de Bordeaux : bilan 2010 et projet 2011**

A Pessac, un projet de Fabrique a émergé en 2008-2009, réunissant autour de lui un ensemble de partenaires locaux (partenaires de l'ESS, collectivités publiques, entreprises de l'ESS) pour concevoir l'outil et l'adaptation au territoire de notre agglomération. Ce projet est aujourd'hui porté par l'Association « Territoires et Innovation Sociale ».

### **- Objectifs : constituer le maillon manquant dans la chaîne de la création d'entreprises d'utilité sociale et environnementale**

« La Fabrique à Initiatives » se positionne comme le maillon manquant pour développer les initiatives de terrain et en faire des projets viables et pérennes, inscrits dans l'économie sociale. Son objectif est le suivant : générer des entreprises sociales viables et pérennes répondant aux besoins recensés sur le territoire. Il s'agit de partir d'un besoin avéré sur un territoire, de confirmer l'opportunité de marché et de création d'une activité d'économie sociale, de déterminer le porteur pertinent de l'initiative et de l'accompagner dans la concrétisation du projet, en mobilisant les partenaires.

L'association met en œuvre, de manière permanente, une démarche de sensibilisation et de communication vers les territoires pour identifier les besoins, « capter » et faire remonter les opportunités de marchés ou d'activités pouvant générer la création d'une entreprise sociale. Elle structure et anime un réseau de « capteurs d'idées », elle génère des idées et des projets. En partenariat avec les acteurs existants, elle permet de passer de l'idée à la création d'entreprises viables.

### **- Bilan d'activité 2010 :**

En 2010, la priorité de l'association ATIS a été portée sur sa structuration (création de l'association loi 1901, recrutement d'un directeur, finalisation des partenariats et recherche de partenariats nouveaux). Les fondateurs sont : l'AVISE, la fondation MACIF Sud-Ouest Pyrénées, la Direction Régionale de la Caisse des Dépôts et Consignations, Aquitaine Active, le Conseil Régional d'Aquitaine, la CUB, la ville de Pessac, la CRESS Aquitaine, le GARIE, l'Union Régionale des SCOP, l'UNEA, le Crédit Coopératif, la Caisse d'Epargne. La CUB a été associée à tous les comités de pilotage et comités de sélection des projets.

A partir d'un important travail de cartographie des principaux acteurs aquitains en matière de création d'entreprises et d'économie sociale et solidaire, le développement de l'ancrage partenarial de « La Fabrique à Initiatives » sur le territoire de la CUB se réalise.

Un certain nombre de partenariats techniques se sont amorcés en 2010 avec : Aquitaine Active (outil du fonds de confiance), le GARIE (projets de structures d'insertion), la CRESS

Aquitaine (interactions entre dispositifs), la DIRRECTE, Evolution/INOXIA (liens entre projets), plusieurs collectivités (Région, CUB, villes de Pessac, Mérignac, Bordeaux, Conseil Général de la Gironde), le Pôle Entrepreneuriat Campus Aquitaine (collaboration sur des manifestations pour toucher les étudiants), le Réseau Entreprendre, BEM ...

Sur une dizaine d'idées pré-identifiées en 2010, à ce jour 3 projets sont entrés en phase d'étude :

- un projet de conciergerie d'entreprise (essaimage d'une structure d'insertion installée dans le Nord de la France), sous forme d'entreprise d'insertion
- un projet de restaurant d'entreprises, lié à une demande de la ville de Pessac (zone d'activité Bersol)
- un projet de ressourcerie-recyclerie sur le territoire de l'agglomération (Bègles), mené avec les services de la CUB

**- Perspectives 2011 :**

En 2011, ATIS a identifié, grâce au travail de veille territoriale, de nombreuses pistes à explorer pour réaliser l'hébergement de nouveaux projets dans les domaines suivants : modes de commercialisation en circuits courts, modèles nouveaux de crèches, prestations de services aux entreprises, nouveaux modes d'intervention dans le service aux personnes âgées et dépendantes, prestations dans le développement durable (de la construction à la revalorisation), réponses à des problématiques de mobilité et/ou de logistique...

Les objectifs sont de détecter 25 projets, de valider 10 opportunités en comité de sélection, de créer 5 entreprises ou services (30 créations d'emplois à 3 ans). En terme de structuration, une chargée de mission est recrutée pour travailler sur la stratégie de prospection, communiquer plus efficacement et prendre en charge les études d'opportunité.

**3- Budget prévisionnel 2011**

La Communauté urbaine est sollicitée pour apporter un soutien financier à l'Association Territoires et Innovation Sociale pour un montant de 20 000 € dans le cadre d'un budget prévisionnel 2011 de 150 000 € TTC répartis comme suit :

<b>DEPENSES</b>	<b>€ T.T.C</b>	<b>RECETTES</b>	<b>€ T.T.C</b>
Achats	15 272 €	Europe (FEDER)	60 000 €
Services extérieurs (prestations ext, locations, déplacements...)	8 100 €	Conseil Régional d'Aquitaine	20 000 €
Autres services extérieurs	16 451 €	CUB	20 000 €
Charges de personnel	98 128 €	Ville de Pessac	25 000 €
Dotations et amortissements	12 049 €	Caisse des dépôts	25 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>150 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>150 000 €</b>

Ce montant de subvention est conforme à ce qui a été prévu dans le contrat de co-développement signé entre la ville de Pessac et la CUB.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis, d'adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Communauté :**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**ENTENDU** le rapport de présentation,

**CONSIDERANT** la demande de subvention de l'Association Territoires et Innovations Sociale, pour la conduite et le développement du projet de Fabrique à Initiatives sur le territoire de la CUB, pour un montant de 20 000 € sur un budget prévisionnel 2011 de 150 000 € TTC.

### **DECIDE**

- **Article 1** : Est approuvé le programme d'actions de l'Association Territoires et Innovation Sociale, présenté au titre de l'année 2011,

- **Article 2** : Est décidée l'attribution d'une subvention d'un montant de 20 000 € au titre du programme d'actions 2011, au bénéfice de cette association,

- **Article 3** : Monsieur le Président est autorisé à signer la convention financière 2011 ci-annexée, destinée notamment à régler les modalités de versement de la subvention communautaire.

- **Article 4** : La dépense sera imputée sur le budget principal de l'exercice en cours, au chapitre 65, article 6574, fonction 901, CRB BD00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.  
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 24 juin 2011,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE  
21 JUILLET 2011**

**PUBLIÉ LE : 21 JUILLET 2011**

**M. FRANCK MAURRAS**